



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

14/09/2015

Dossier complet le

15/09/2015

N° d'enregistrement

F-023-15-C-0053

### 1. Intitulé du projet

Agrandissement d'une aire de stationnement dédiée aux poids lourds au niveau de la porte François Ier de port 2000

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Grand Port Maritime du Havre

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Hervé Martel - Président du directoire

RCS / SIRET

7 7 5 7 0 0 1 9 8 0 0 0 1 0

Forme juridique

Etablissement Public de l'Etat

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
40° Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs 6° Infrastructures routières: d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres	Le projet est susceptible d'accueillir plus de 100 tracteurs routiers sur le territoire d'une commune dont le PLU a déjà fait l'objet d'une évaluation environnementale en date du 16 Décembre 2010. La voirie d'accès au parking ne sera pas modifiée. Comme tout parking, l'extension comportera des voies de circulation interne.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste en l'agrandissement sur 4,5 hectares de l'aire actuelle de stationnement de la porte François Ier d'accès aux terminaux de port 2000.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet stratégique du GPMH vise notamment à accroître l'emploi et les richesses locales, dans un esprit de développement durable. Ces orientations permettent de définir des leviers sur différentes thématiques notamment au niveau des chaînes logistiques passant par le Havre et l'axe Seine.

En raison de l'augmentation des flux logistiques, et notamment du volume de conteneurs transitant sur la ZIP, et malgré depuis la mise en place du système de rendez-vous routiers communautaires en mai 2014 qui a permis de diminuer les temps d'attente, le parking d'accès aux terminaux de port 2000 réalisé en phase 1 de port 2000 est systématiquement saturé.

Afin d'améliorer l'accueil des routiers, le GPMH prévoit donc l'agrandissement sur 4,5 hectares de l'aire de stationnement à destination des transporteurs. Cet agrandissement se situe sur une zone dont l'aménagement était prévu en phase 1 de port 2000.

Le projet contribuera à développer une meilleure gestion des PL, ce qui en amoindrira également les nuisances visuelles, sonores sur la ZIP ainsi que les émissions de GES, via la réduction des allers/retour des PL sur la ZIP.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet consiste en l'agrandissement du parking "buffer" situé à proximité de la porte François 1er, les travaux envisagés comprennent :

- l'agrandissement du terre-plein existant sur une surface de 45 000 m<sup>2</sup>
- la modification des réseaux d'assainissement existants (eau pluviale et eaux usées)
- la modification des réseaux existants de desserte électrique,
- la modification du système d'éclairage existant ;

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une zone de stationnement temporaire pour les transporteurs routiers permettant le stationnement des camions et du personnel (148 tracteurs routiers au maximum avec une durée de séjour limitée)

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

déclaration loi sur l'eau (rubrique 2.1.5.0)

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

sans objet

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface totale:	4,5 ha

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Le Havre

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 49° 27 ' 51 " 858 Lat. 0 °10 47 '054

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 49 ° 27 ' 51 " 858 Lat. 0 °10 47 '054

Point d'arrivée :

Long. 49 ° 27 ' 51 " 858 Lat. 0 °10 '47 '054

Communes traversées :

Le Havre

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

23 Octobre 2000

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Espace remblayé non aménagé, non imperméabilisé, entretenu (tontes régulières)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de la ville du Havre a été arrêté le 20 Septembre 2010 et a fait l'objet d'une évaluation environnementale en date du 16 Décembre 2010.  
Le projet est situé en zone UIP : zone urbaine industrielle et portuaire

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Havre
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Technologiques prescrit le 17/02/2010
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe à 1,5 km de la ZSC FR2300121 et à 0,25 km de la ZPS FR2310044
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe à 5 km d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les enjeux écologiques du site pour la faune, la flore et les habitats sont faibles. Le projet n'entraînera pas de perturbation, de dégradation ou de destruction de la biodiversité et des continuités.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie du projet est concerné par le PPRT du Havre.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux vont générer une source de bruit. Cependant, la zone où est située le projet est en plein coeur de la zone industrielle du Havre, les riverains susceptibles d'être dérangés, sont donc inexistantes (habitats les plus proche à environ 2 km) En phase d'exploitation, les nuisances sonores supplémentaires par rapport à l'existant sont nulles dans la mesure où il n'y a pas de trafic supplémentaire par rapport à l'état actuel.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, lors des travaux de terrassement. Ces vibrations restent très limitées et ponctuelles.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Éclairage du site nécessaire aux activités. Les émissions lumineuses supplémentaires sont mineures par rapport aux émissions lumineuses actuelles de l'ensemble du site d'entrée de port 2000.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets d'eaux pluviales seront situés dans la Darse de l'océan à l'Est du site. Le point de rejet reste inchangé par rapport à l'état actuel.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents générés en sortie des dispositifs d'épuration autonomes seront repris dans les ouvrages pluviaux. Les eaux en sortie des dispositifs d'épuration répondront aux normes en vigueur.
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est une extension d'un parking existant sur le territoire d'une commune dotée d'un PLU qui a fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Les travaux s'inscrivent dans un espace remanié récemment au cours des travaux de réalisation de la porte d'accès aux terminaux de port 2000.

Le site ne se situe pas en zones humides.

Les diverses investigations Faune Flore Habitat réalisées dans l'emprise des travaux ont permis de mettre en évidence l'absence d'enjeux significatifs y compris vis à vis des zones Natura 2000. Le dossier annexe : SYNTHÈSE DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA ZONE

(FAUNE, FLORE ET HABITATS), présente ces aspects.

Les dispositifs de traitement des eaux pluviales n'engendreront pas d'accroissement significatifs des rejets dans le milieu.

En phase Travaux et en phase Exploitation, aucun impact significatif sur les paramètres environnementaux n'est envisagé.

Nous n'estimons donc pas nécessaire que l'agrandissement d'une aire de stationnement de la porte François Ier du terminal Port 2000 fasse l'objet d'une étude d'impact.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Annexe : Synthèses des aspects environnementaux de la zone (Faune, flore et habitat)</div>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Le Haere

le,

9 SEP. 2015

Signature

P. Quere

## **AGRANDISSEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT DEDIEE AUX POIDS LOURDS AU NIVEAU DE LA PORTE FRANÇOIS IER DE PORT 2000**

**Annexe à la demande d'examen au cas par cas  
préalable à la réalisation d'une étude d'impact**



## Synthèse des aspects environnementaux de la zone d'étude

### 1. Milieu physique

#### Géologie

La géologie de l'estuaire se caractérise par la présence de trois couches principales, correspondant à des dépôts alluvionnaires fluvio-marins résultant du comblement de la paléo-vallée préexistante :

- Sables fins gris-verts ;
- Les silts gris organiques ;
- Les graves de fond.

Ces trois formations reposent sur le substratum constitué principalement par la craie du plateau cauchois et par les formations sableuses et argileuses de l'ère secondaire.

Les silts gris organiques correspondent à un horizon très peu perméable, d'épaisseur variable et non continu dans l'espace.

Les sables fins gris-verts et les graves sont des formations perméables dans lesquelles circulent une nappe (nappe des sables fins et nappe des graves).

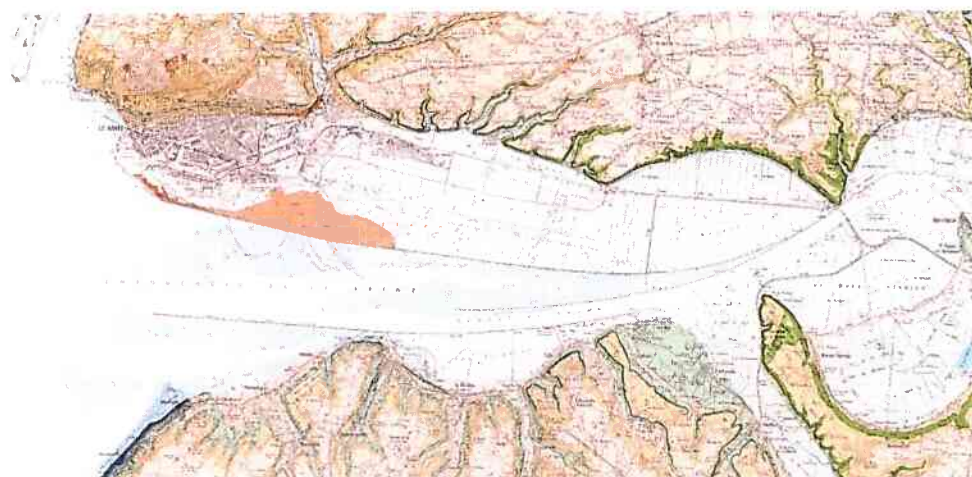


Figure 1 : Carte géologique de l'Estuaire de la Seine – Source : infoterre.brgm.fr

#### Contexte climatique

Le climat de la région du site est de type tempéré océanique nord, caractérisé par de faibles contrastes thermiques et des précipitations assez régulièrement réparties sur l'année. La zone d'étude s'insère dans un vaste ensemble recouvrant le Pays de Caux caractérisé par un régime de type océanique. D'une manière générale, les étés y sont frais et les hivers doux, avec une température moyenne annuelle de 11 °C.

## Zone humide

Les inventaires « zones humides » ont été réalisés lors de la phase 1 du SDPN réalisé en 2013-2014 et respecte les protocoles décrit dans l'arrêté de Juin 2008 relatif à la caractérisation des zones humides. Cette zone remblayée par le passé (phase 1 de Port 2000) n'est pas une zone humide.



## 2. Milieu naturel terrestre

### 2.1 Contexte

Le site se situe à 1200 m de la Réserve Naturelle Nationale de l'Estuaire de la Seine et de la Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitats) FR2300121 « Estuaire de la Seine ».

Il se situe à 250 m du périmètre de la Zone de Protection Spéciale (ZPS, Directive Oiseaux) FR2310044 Estuaire et marais de la basse Seine. Cette proximité à la ZPS est toutefois à relativiser s'agissant du contexte industrialo-portuaire de la zone environnante au projet (cf. fig 2).

#### Périmètres réglementaires liés à l'environnement






-  ZPS Estuaire et marais de la basse Seine
-  RNNES et ZSC Estuaire de la Seine
-  Emprise du projet

Figure 2 : Cartographie des périmètres réglementaires liés à l'environnement

Périmètre de protection	Date	Surface totale (ha)	Distance du site (km)	Description sommaire
ZSC FR 2300121 « Estuaire de la Seine »	SIC : 31/07/2003	10 000	1,2	Le site Natura 2000 abrite une zone humide de plus de 10 000 ha d'importance internationale présentant une mosaïque d'habitats naturels remarquables en qualité comme en surface, composée : de milieux estuariens, de roselières, de prairies humides et de milieux aquatiques.
ZPS FR 2310044 « Estuaire et marais de la Basse Seine »	ZPS : premier arrêté (JO RF) : 06/11/2002	18 840	0,25	L'estuaire de la Seine est un des sites de France où le nombre d'espèces d'oiseaux nicheuses est le plus important. Son intérêt repose sur trois éléments fondamentaux : la situation du site ; la richesse et la diversité des milieux présents ; la surface occupée par ces milieux naturels et semi naturels
Réserve Naturelle Nationale (RNN) « L'estuaire de Seine »	Décrets en Conseil d'Etat des 30/12/1997 et 9/11/2004	8528	1,2	Zone intertidale, roselières et prairies humides sont à l'origine de la richesse biologique de la réserve. Intérêt biologique de grande valeur : zone estuarienne (nourriceries importantes, zone d'hivernage, de nidification ou halte migratoire pour les oiseaux) et milieux saumâtres à subhalophiles (espèces floristiques et faunistiques de haute valeur patrimoniale).
ZNIEFF II N°230000855 "Estuaire de la Seine"	Date inventaire 1984 ; Maj. : 2008	9400	1,2	Originalité et diversité des milieux permettant une grande richesse patrimoniale en terme d'espèces faunistiques et floristiques. Vasières, roselières et prairies humides.
ZNIEFF I 8702.0002 "Le marais du Hode" Deuxième génération	Date de description : 2002	7849	1,2	Secteur qui constitue une zone estuarienne de valeur exceptionnelle sur les plans floristiques et faunistiques. L'originalité et la diversité des milieux induisent une grande richesse patrimoniale en termes d'espaces ou de groupes d'espèces, tandis que la productivité de ces milieux et l'ampleur des surfaces concernées permettent l'accueil des poissons et d'oiseaux d'importance nationale et internationale selon les espèces.
ZICO 00024 « L'estuaire et l'embouchure de la Seine »	Date inventaire 1991	22 027	0,25	C'est un site d'importance internationale pour l'hivernage et la migration des oiseaux d'eau. Sont signalés parmi les nicheurs le Butor étoilé, le Busard des roseaux, le Râle de genêts, l'Echasse blanche, l'Avocette, le Combattant varié, la Sterne naine, le Hibou des marais, la Gorgebleue à miroir, et la Mésange à moustaches.

## 2.2 Milieu naturel, faune, flore présente dans l'emprise du projet et évaluation patrimoniale

L'état initial de la zone d'étude a été réalisé dans le cadre de la phase 1 du SDPN (Fauna Flora) et des inventaires complémentaires réalisés en 2014 (Alise). Un passage sur zone en complément a été réalisé en août 2015 (GPMH).

Les connaissances portent sur plusieurs groupes taxonomiques :

- La flore (phanérogame) : L'inventaire a pour objectif de lister l'ensemble des espèces présentes dans le site. Les différents cortèges d'espèces ainsi que leurs affinités écologiques ont été décrites ;
- L'avifaune : L'inventaire des oiseaux sur la zone vise à contacter, par l'ouïe et la vue, l'ensemble des espèces qui fréquentent les différents milieux (quais et bassins adjacents). Le recueil des informations s'est effectué au moyen de la méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (Blondel *et al.*, 1970) ;
- Les amphibiens et les reptiles : les points d'eau (temporaires et permanents) ont fait l'objet d'une recherche des individus. Concernant les reptiles, ils ont été recherchés sur l'ensemble du site et notamment sous tout ce qui peut leur servir de caches ;
- Les chiroptères ont été recherchés lors de sessions d'écoute à l'aide de Batbox ;
- Les insectes (Lépidoptères et Odonates) : L'inventaire des lépidoptères rhopalocères et hétérocères à vol diurne, s'est fait en parcourant l'ensemble du site. Les individus ont été capturés temporairement au filet et identifiés à vue. L'inventaire des odonates s'est fait en parcourant l'ensemble du site. Les individus ont été capturés temporairement au filet et identifiés à vue.

## a) Habitat naturels

La zone d'étude intègre deux types d'habitats :

- Une friche herbacée mésophile (*Tanacetum vulgare* - *Artemisietum vulgare* (Braun-Blanq.) G. Sissingh 1950) qui se compose d'espèces telles que : *Melilotus albus* ; *Daucus carota* ; *Echium vulgare* ; *Cirsium arvense* et *vulgare* ; *Dactylis glomerata* ; *Tanacetum vulgare* ; *Rubus* sp. ; *Helminthotheca echioides* ; *Phragmites australis*. Cette friche s'étend sur environ 4 ha et est entretenue par un broyage pluriannuel.
- Une végétation de ceinture du fossé centrale *Ranunculus baudotii*, *Juncus bufonius*, *Juncus effusus* et *Ranunculus sceleratus*.

Les communautés végétales, présentes sur ou à proximité de l'emprise des travaux, sont banales et leur intérêt est faible. Il n'y a pas d'habitats patrimoniaux ou inscrits à la Directive européenne 92/43/CEE (directive Habitats).



Figure 3 : photographie des végétations présentes sur le site : aspect du fossé

## b) Flore

Du fait du remaniement des terrains lors de la construction de Port 2000 et de l'entretien type « pelouse » d'espaces verts, la flore du site apparaît pauvre et banale. Trois espèces patrimoniales ont cependant été observées :

Le Polygone de Montpellier (*Polygonum monspeliensis*) est une espèce de Poacées aisément identifiable grâce à son inflorescence soyeuse et argentée. Il s'agit d'une espèce pionnière, hygrophile, des milieux vaseux. C'est une espèce rare et déterminante de ZNIEFF en Haute-Normandie. Elle est abondante dans l'Estuaire de la Seine.

L'Argousier faux-nerprun (*Hippophae rhamnoides*) est une espèce d'arbustes épineux à fleurs blanches se transformant en été en fruits orange très caractéristiques. Il forme souvent de vastes entités, relativement monospécifiques sur les endroits les plus secs. Il s'agit, en effet, d'une espèce pionnière des milieux sableux. C'est une espèce très rare en Haute-Normandie, mais très répandue dans l'Estuaire de la Seine. Par ailleurs, c'est une espèce déterminante de ZNIEFF.

La Renoncule de Baudot (*Ranunculus baudotii*) est une espèce de Renoncules aquatiques présente dans les fossées et mares d'eau saumâtre. C'est une espèce très rare et déterminante de ZNIEFF en Haute-Normandie. Elle est rare en Haute Normandie et se localise, actuellement, essentiellement dans l'Estuaire de la Seine.

Citons la présence de trois espèces envahissantes exotiques :



- L'Aster lancéolé (*Aster lanceolatus*) est une espèce d'Astéracées originaire d'Amérique du Nord et devenue invasive en France. Il colonise les endroits frais (bords des eaux, les lisières forestières), les terrains vagues, ainsi que les friches.
- Le Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*) est une espèce d'Afrique du Sud introduite en France, puis devenue invasive. Cette espèce colonise les dunes rudéralisées, les bords de routes, les ballasts des voies ferrées, les terrains vagues, ou encore les carrières.
- Le Solidage glabre (*Solidago gigantea*) est une espèce d'Amérique du Nord et devenue invasive en France. Il colonise les bords des eaux, les lisières forestières, les terrains vagues, ainsi que les friches.

**Le cortège est donc banal et l'intérêt floristique du site très faible. Aucune espèce végétale protégée n'a été rencontrée dans le périmètre.**

### c) Avifaune

Les inventaires réalisés dans la zone attestent de la présence, à une échelle plus large, de six cortèges d'oiseaux :

- Les espèces de prairies et de bocage (Alouette des champs ; Bergeronnette flavéole ; Bergeronnette printanière ; Linotte mélodieuse) ;
- Les espèces paludicoles (Bruant des roseaux ; Gorgebleue à miroir ; Phragmite des joncs ; Rousserolle effarvatte) : Ces oiseaux sont liés à la présence d'habitats favorables rencontrés au niveau des plans d'eau (zone humide et roselière) situés plus au Nord et hors du périmètre projet ;
- Les espèces des milieux aquatiques et bords de plans d'eau (Canard colvert ; Cygne tuberculé ; Foulque macroule ; Grand Cormoran ; Héron cendré). Ces oiseaux sont liés à la présence d'habitats favorables rencontrés au niveau des plans d'eau (zone humide et roselière) situés plus au Nord et hors du périmètre projet ;
- Les oiseaux côtiers et marins : Goéland argenté et Mouette rieuse, qui survolent le site ;
- Les espèces des milieux bâtis (Bergeronnette grise ; Pie bavarde) et généraliste (Pigeon ramier)

**L'enjeu est donc faible au regard des espèces concernées et des habitats globalement artificiels. Avec 16 espèces contactées à une échelle plus large que le projet, les densités d'oiseaux présentes sur le site sont faibles et la plupart des espèces ne font que survoler le secteur. L'attractivité du site est donc faible.**

### d) Reptiles et amphibiens

Aucune espèce n'a été contactée sur le site. Des Grenouilles vertes sont présentes dans les plans d'eau situés plus au Nord et hors du périmètre projet. Les espèces patrimoniales, telles que le Crapaud calamite et le Pélodyte ponctué, sont présentes au niveau de l'espace préservé et des terrains qui y sont accolés, situés à environ 1 km de la zone d'étude.

### e) Mammifères

La zone d'étude n'a aucun intérêt pour les chiroptères en raison d'une pollution lumineuse très importante, d'une exposition au vent trop régulière, d'une strate herbacée régulièrement broyée empêchant le développement de l'entomofaune.

Deux espèces ont été contactées à proximité de la zone d'étude : La Pipistrelle de Nathusius et la Pipistrelle commune. Elles ne fréquentent pas le site.

Un mammifère terrestre a été observé, il s'agit du Ragondin, espèce envahissante exotique.

## **f) Invertébrés**

18 insectes ont été identifiées dans la zone ou à proximité (cf. annexe 1). Aucune des espèces rencontrées sur le site n'est listée à l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Le site n'apparaît pas propice au développement des différents cortèges d'insectes.

### **2.3 Enjeux globaux spatialisés**

Les enjeux globaux spatialisés résultent d'une synthèse (analyse multicritère) de la strate d'enjeux habitats naturels, de la strate d'enjeux floristiques et des différentes strates d'enjeux faunistiques. Il s'agit de la méthode de définition des enjeux écologiques élaborée dans le cadre du Schéma de Développement du Port et de la Nature (SDPN) du GPMH.

Les enjeux globaux sont divisés en 4 classes : 0 : enjeu très faible (il n'y a donc pas ou très peu d'espèces protégées ; les potentialités d'accueil du polygone sont faibles) ; 1 : enjeu faible ; 2 : enjeu moyen ; 3 : enjeu fort ; 4 : enjeu très fort (le secteur se caractérise par une présence importante d'espèces protégées ; les potentialités d'accueil du polygone sont fortes).

La zone d'étude est identifiée en enjeu faible (1/4), ce qui dénote le peu d'intérêt de la zone pour les espèces ou habitats patrimoniaux.

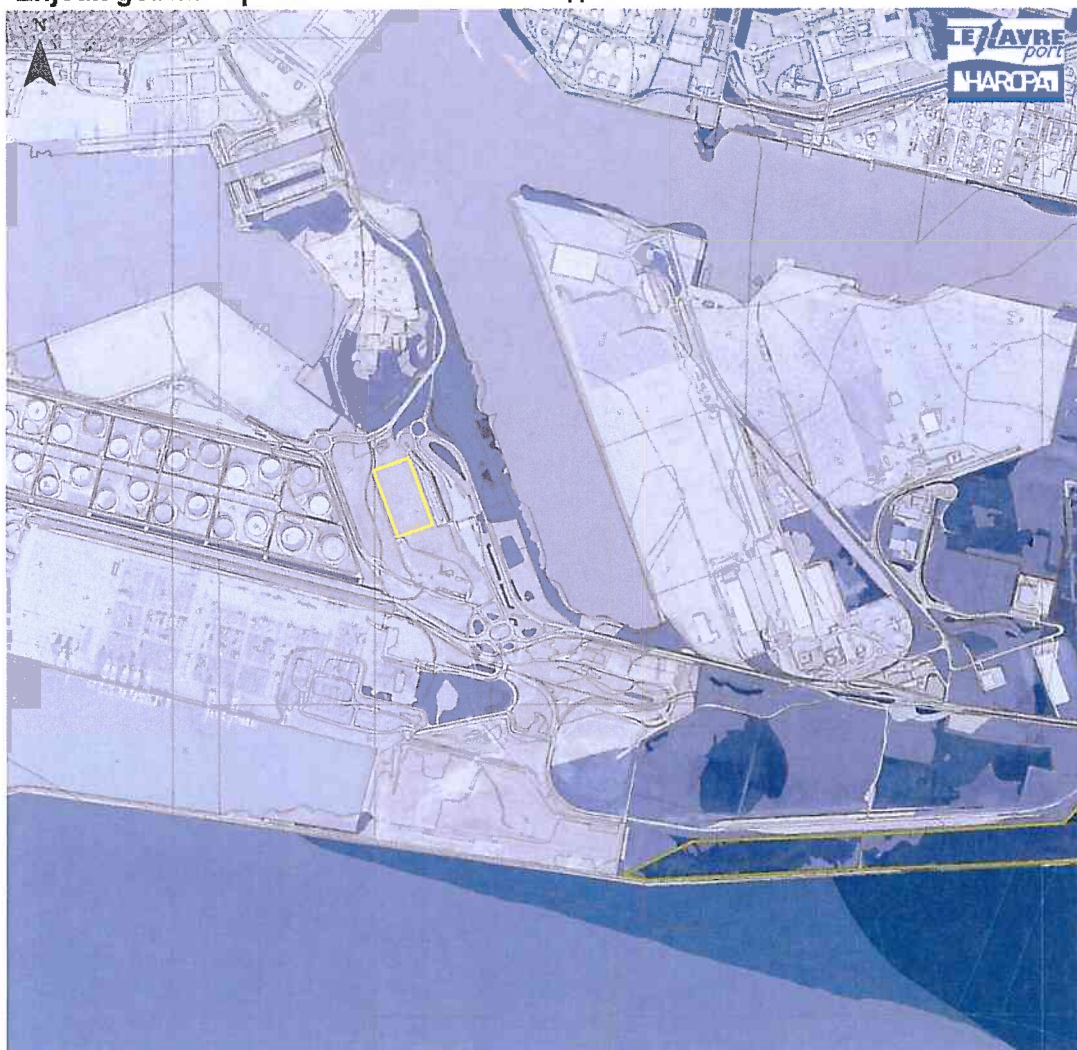
### **2.4 Connexions biologiques**

Les corridors naturels sont utilisés par les espèces lors de leurs déplacements et favorisent de nombreuses fonctions biologiques.

Au vu des différents éléments (relative absence d'habitats naturels, activité portuaire et infrastructure linéaire), la zone d'étude n'offre que peu de possibilité de connexions biologiques. Ces connexions restent cependant possibles le long de la darse de l'océan, hors du périmètre projet.

A une échelle plus large, il convient de rappeler que l'estuaire de la Seine est un lieu d'accueil de l'avifaune migratrice. L'estuaire appartient à un couloir de migration important à l'échelle européenne. C'est l'ensemble des composantes naturelles de l'estuaire qui explique l'attractivité de ce secteur pour les très nombreuses espèces migratrices (nourriture, variétés des milieux, quiétude...). Le projet n'interférera pas non plus sur cette caractéristique.


# Enjeux globaux spatialisés Schéma de développement du Port et de la Nature



 Espace préservé     Emprise du projet

0 250 500  
Mètres

## Enjeux globaux

-  0
-  1
-  2
-  3
-  4

GRP/FAMILLE	Nom latin	Nom vernaculaire	Statuts HN	ZNIEFF_HN	Liste rouge	Date d'observation	Source	Réf. Etude
Odonates	<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	Anax empereur	AC		LC	19/06/2014	ALISE	SDPN 2014
<i>Lycaenidae</i>	<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-coraïl (Le)	C			26/07/2014	ENTOMO NATURE	SDPN 2014
<i>Noctuidae</i>	<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758)	Gamme (Le)	CC			26/07/2014	ENTOMO NATURE	SDPN 2014
<i>Nymphalidae</i>	<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le)	CC			26/07/2014	ENTOMO NATURE	SDPN 2014
<i>Pieridae</i>	<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)	CC			26/07/2014	ENTOMO NATURE	SDPN 2014
Odonates	<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	Libellule écarlate	PC		LC	19/06/2014	ALISE	SDPN 2014
<i>Geometridae</i>	<i>Epirrhoe alternata</i> (O. F. Müller, 1764)	Alternée (L')	AC			26/07/2014	ENTOMO NATURE	SDPN 2014
Odonates	<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	C		LC	19/06/2014	ALISE	SDPN 2014
Odonates	<i>Lestes barbarus</i> (Fabricius, 1798)	Leste sauvage	PC	X	NT	10/06/2014	ALISE	SDPN 2014
<i>Lycaenidae</i>	<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun (Le)	CC			26/07/2014	ENTOMO NATURE	SDPN 2014
<i>Nymphalidae</i>	<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le)	CC			26/07/2014	ENTOMO NATURE	SDPN 2014
<i>Nymphalidae</i>	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le)	CC			08/07/2014	ALISE	SDPN 2014
<i>Crambidae</i>	<i>Nomophila noctuella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)					26/07/2014	ENTOMO NATURE	SDPN 2014
<i>Pieridae</i>	<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérïde de la Rave (La)	CC			26/07/2014	ENTOMO NATURE	SDPN 2014
<i>Crambidae</i>	<i>Pyrausta despicata</i> (Scopoli, 1763)					26/07/2014	ENTOMO NATURE	SDPN 2014
<i>Nymphalidae</i>	<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L')	CC			26/07/2014	ENTOMO NATURE	SDPN 2014
Odonates	<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum strié	AC		LC	19/09/2014	ALISE	SDPN 2014
<i>Nymphalidae</i>	<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le)	CC			26/07/2014	ENTOMO NATURE	SDPN 2014

Annexe 1 : Entomofaune recensé à proximité de la zone d'étude

## **2.5 Incidences Natura 2000**

L'incidence retenue est non significative pour les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire concernant l'agrandissement de l'aire de stationnement dédiée aux poids lourds au niveau de la porte François 1er de Port 2000 à proximité du site Natura 2000 « ZPS Estuaire et Marais de la Basse Seine ».



A



B

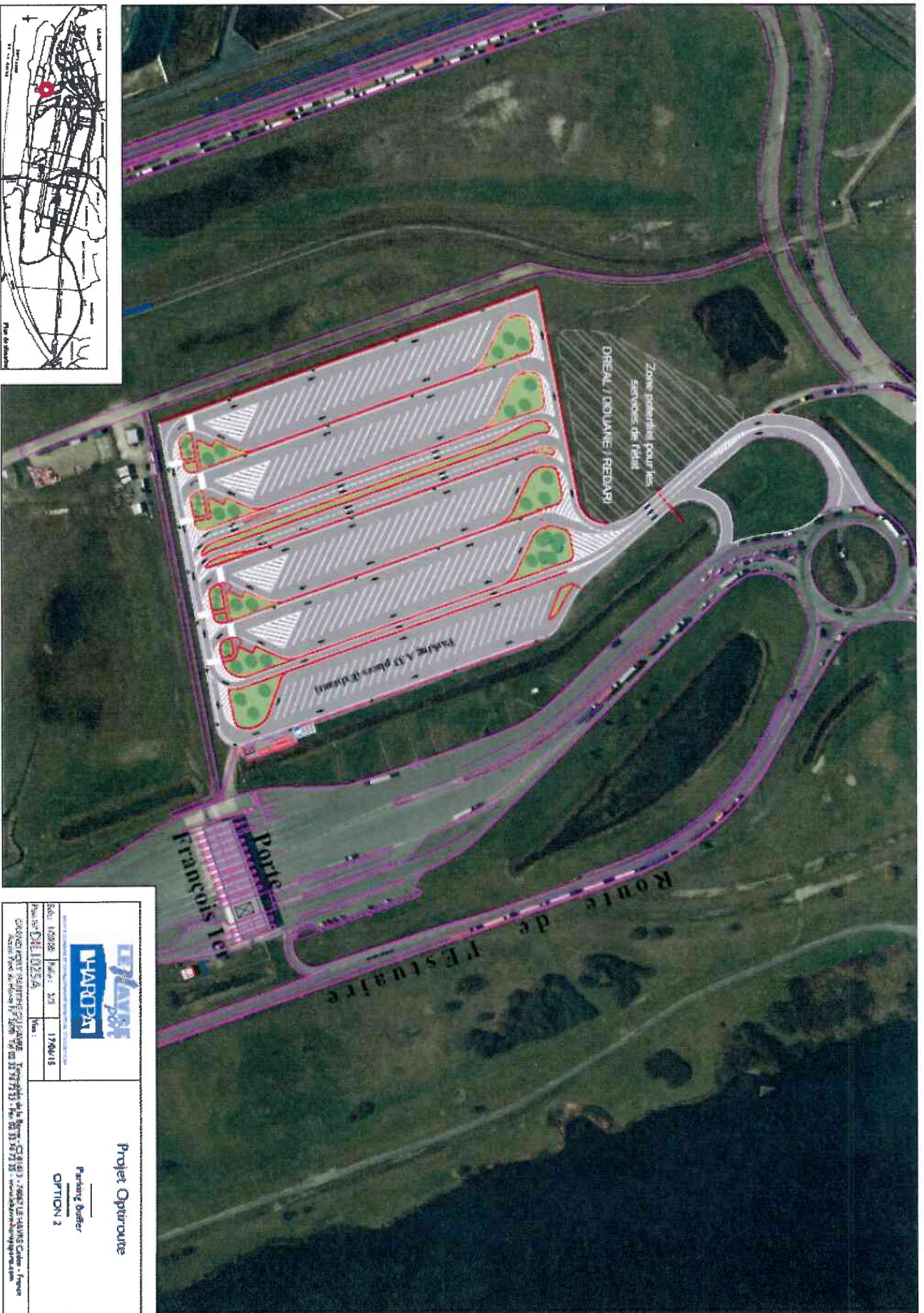


**Plan de localisation des aménagements**





Plan du projet



		<p><b>Projet Opérations</b></p> <p>Parking Outlet</p> <p>OPTION 2</p>	
<p>Scale: 1:5000</p> <p>Project No: 10256</p> <p>Date: 17/04/18</p>	<p>Scale: 1:500</p> <p>Project No: 10256</p> <p>Date: 17/04/18</p>	<p>Scale: 1:5000</p> <p>Project No: 10256</p> <p>Date: 17/04/18</p>	<p>Scale: 1:500</p> <p>Project No: 10256</p> <p>Date: 17/04/18</p>